CHARTE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Adod

03/2025

AVANT-PROPOS

L'informatique est une science nouvelle qui a émergé au début du vingtième siècle. Depuis l'essor d'internet, les personnes compétentes ont manqué face aux besoins croissants des entreprises.

Nous exerçons depuis un pays libre et démocratique, bénéficiant d'un modèle social avancé.

En tant que privilégiés donc, nous nous devons de montrer l'exemple en nous conduisant de manière intègre et éthique.

Vous trouverez ci-dessous notre charte d'éthique professionnelle. Cette dernière a pour vocation de s'étoffer dans le temps, renforçant ainsi nos convictions, nos comportements et guidant nos choix tout au long de l'évolution de l'entreprise.

David Burian, président d'Adod

L’EXISTENCE DE CETTE CHARTE

Chez Adod, nous valorisons les relations basées sur l’intégrité et la confiance. Nous mettons un point d’honneur à établir un dialogue clair, équilibré et constructif avec toutes les parties-prenantes pour garantir une satisfaction réciproque et durable.

Nous tâchons de fournir des services de la plus haute qualité, tout en respectant en tout temps et en tout lieu, nos valeurs fondamentales : intégrité, confiance, excellence et proximité.

Cette charte est conçue pour guider tous les employés dans leur quotidien professionnel, renforcer notre culture d'entreprise et définir clairement les attentes en matière d'éthique et de comportement professionnel.

Il pourra être fait référence à cette charte dans certains documents de l’entreprise comme nos contrats commerciaux et nos conditions générales de vente et bien d’autres.

L’EXISTENCE DE CETTE CHARTE

Cette charte permet :

1. D’établir des standards de conduite clairs pour tous les salariés et partenaires externes

2. De constituer un référentiel commun auquel chacun peut se référer en cas de doute

3. De renforcer la confiance entre les salariés, partenaires, clients, candidats et fournisseurs en relation avec Adod.

NOS VALEURS, EPIC©

Au cœur de cette charte, nos valeurs d'entreprise guident nos choix et nos actions.
C'est au travers d'un travail collectif qu'est né ce socle commun.

Excellence
Il s'agit d'une réelle exigence qui se traduit au quotidien par l'implication de tous et un sens aigu du service. Nous ne nous contentons pas d'atteindre les attentes de nos commanditaires, nous tendons à les dépasser.

Proximité
Notre motto, "Consulting, simple et direct." nous rappelle en tout temps l'importance de la proximité avec toutes les parties prenantes de l'entreprise : l'équipe, nos partenaires, nos clients et nos fournisseurs.

Intégrité

Nous accompagnons nos clients de façon à réellement répondre à leurs besoins. Nous sommes ravis de nous adapter à leurs contextes et spécificités tout en restant fidèles à nos principes.

Confiance

Nous favorisons une communication ouverte, directe et franche. La transparence avec nos collègues, nos clients et nos partenaires est essentielle pour bâtir la confiance qui est au cœur de notre succès. Nous faisons face à tous les challenges, les partageons ouvertement et y répondons.

Ainsi peut s'établir la confiance, essentielle dans notre quotidien.

NOS ENGAGEMENTS

Il est de la responsabilité de l'employeur de garantir à ses salariés un environnement de travail approprié.

Respect mutuel

Chaque salarié doit traiter ses collègues, clients et partenaires avec respect et gentillesse. Nous valorisons la simplicité et l'humour jamais au détriment de la sensibilité d'autrui.

Comportements attendus :

- Adopter une attitude respectueuse envers tous les collègues et partenaires quelle que soit leur fonction,
- Signaler immédiatement tout comportement irrespectueux

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Moquerie,
- Jugement.

Lutte contre le harcèlement

Le harcèlement, sous toutes ses formes, est strictement proscrit au sein d'Adod.
Il se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cela inclut les comportements ou propos portant atteinte à la dignité des personnes créant un climat hostile.

Comportements attendus :

- Adopter une attitude respectueuse envers tous ses collègues et partenaires quelle que soit leur fonction,
- Signaler immédiatement tout acte de harcèlement observé ou subi.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Propager des rumeurs,
- Adopter ou encourager des comportements intimidants,
- Diffuser des contenus inappropriés.

Lutte contre la discrimination

Adod souscrit au principe de l'égalité des chances. Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur : le genre, l'identité de genre, l'âge, l'origine ethnique, la nationalité, la religion ou l'état civil.
Nous nous engageons à lutter contre toutes formes de discrimination, dès le recrutement, tout au long de la collaboration et après son terme.

Comportements attendus :

- Traiter chacun avec équité, sans distinction ni préjugé,
- Favoriser l'inclusion et soutenir la diversité au sein des équipes,
- Signaler immédiatement tout acte discriminant observé ou subi.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Perpétrer un traitement inégal en vue :
  - D'un recrutement,
  - D'une augmentation ou promotion,
  - D'un renouvellement de contrat,
  - D'un accès à la formation ou à des projets spécifiques,
- Exclure ou marginaliser un membre de l'équipe.

Hygiène, santé et sécurité

Au-delà des aspects légaux, la sécurité et le bien-être des salariés est une priorité. Adod s'engage à garantir des espaces de travail conformes aux normes d'hygiène et de sécurité, tout en sensibilisant ses équipes aux bonnes pratiques.

Comportements attendus :

- Respecter les consignes de sécurité et signaler immédiatement tout risque potentiel,
- Participer aux formations ou exercices dédiés à la prévention des accidents,
- Signaler tout risque ou dysfonctionnement dès qu'il est identifié.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Ignorer les risques signalés par d'autres,
- Créer volontairement des conditions de travail risquées pour soi ou les autres,
- Négliger les consignes de sécurité ou les appliquer de manière incomplète,
- Adopter des comportements imprudents pouvant mettre en danger la sécurité collective.

Responsabilité, collaboration et innovation

Chacun est encouragé à prendre des initiatives et à être responsable de ses actions. Nous comptons sur vous pour poser des questions, demander de l'aide lorsque cela est nécessaire et toujours agir avec prudence et professionnalisme.

Travailler en équipe enrichit notre expérience collective. Partagez vos connaissances, soutenez vos collègues et construisez ensemble le succès de notre entreprise.

Nous encourageons la créativité et l'innovation. N'hésitez pas à proposer de nouvelles idées qui peuvent améliorer notre travail et notre environnement.

Qualité de service

La qualité de service consiste à fournir des prestations conformes, voire supérieures, aux attentes de nos clients. Chez Adod, nous nous engageons à fournir le plus haut niveau de qualité de service possible. Cela se traduit par une grande implication de chacun à chaque étape des projets.

Comportements attendus :

- Agir en tant que facilitateur·rice,
- Adopter une attitude proactive en signalant rapidement tout obstacle ou retard potentiel au cours de la mission,
- Communiquer avec clarté auprès de toutes les parties prenantes.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Mener tout action visant à saboter les projets du client,
- La rétention d'informations,
- Adopter une attitude désinvolte ou non professionnelle.

Confidentialité

Il est attendu de chaque salarié et partenaires qu'il respecte la confidentialité des informations et projets traités par Adod.

Comportements attendus :

- Ne divulguer aucune donnée confidentielle, même après la fin des missions,
- Ne pas stocker d'informations confidentielles sur un espace ou support personnel (Drive, disque dur externe,...),
- Utiliser des moyens sécurisés pour communiquer les informations sensibles.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Manipuler des données confidentielles sans autorisation explicite,
- Accéder à des informations sensibles à des fins personnelles,
- Ne pas signaler une fuite ou un usage abusif des données.

Respect des règles

Chaque salarié ou partenaire d'Adod doit se conformer aux règles internes et celles imposées par nos clients.

Comportements attendus :

- Se renseigner sur les politiques du client dans les meilleurs délais,
- Respecter les règles internes de l'entreprise cliente ou partenaire tout au long de la mission,
- Signaler toute difficulté à les appliquer.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Ignorer intentionnellement les consignes spécifiques du client,
- Adapter de manière non autorisée les procédures en vigueur.

Lutte contre la corruption

Nous nous engageons à établir des pratiques commerciales éthiques et à prévenir tout comportement pouvant compromettre l'intégrité de nos relations professionnelles.

Comportements attendus :

- Refuser tout cadeau ou avantage pouvant influencer une décision,
- Ne pas offrir de pots-de-vin ou de faveurs indues,
- Signaler toute tentative de corruption,
- Respecter les lois anti-corruption.

Comportements contre lesquels nous luttons :

- Offrir ou accepter des pots-de-vin, même sous forme de services ou privilèges,
- Fournir des informations confidentielles ou stratégiques en échange d'avantages personnels,
- Détourner des ressources ou fonds de l'entreprise à des fins frauduleuses ou personnelles.

SIGNALEMENT

La question du signalement est importante. Adod n'encourage pas la délation.
En revanche, pour le bien de toutes les parties-prenantes et pour garantir un environnement sain à chacun, Adod invite son équipe à signaler tout comportement contraire à cette charte.

- Signalement à faire à son manager, au chef d'entreprise ou via la boîte à idées anonyme,
- Adod traitera chaque signalement avec attention, mènera une enquête approfondie et appliquera les sanctions appropriées le cas échéant.

DIFFUSION ET RÉVISIONS DE LA CHARTE

Cette charte sera communiquée via notre site internet adod.fr et communiquée à l'ensemble des salariés, des partenaires et des clients de l'entreprise. Cette charte sera régulièrement révisée afin de rester à jour, en ligne avec l'époque et adaptée au gré des évolutions des pratiques, de la législation ou encore de l'entreprise elle-même.

APPLICATION DE CETTE CHARTE

Le respect de cette charte est essentiel pour tous ceux qui travaillent pour et avec Adod.

CONCLUSION

Cette Charte d'Éthique Professionnelle est au cœur de notre culture d'entreprise. Elle est conçue pour nous aider à maintenir un environnement de travail où chaque personne peut se sentir valorisée, respectée et capable de contribuer à son meilleur niveau.